



## Déclaration liminaire de l'intersyndicale au CSA du 4 février 2025

Monsieur le Président du CSA,

Voilà maintenant 1 an que les agents de l'OFB sont pris pour cible par certaines organisations d'agriculteurs. Plus récemment, ils sont devenus la cible du gouvernement, qui dénigre les actions de ses agents publics. Cela génère un profond mal-être au sein de la communauté de travail, dont vous avez été alerté à maintes reprises.

La mobilisation historique du 31 janvier, partout en France, matérialise le ras le bol des agents, à tous les niveaux, et leur attente d'actes concrets en faveur de nos métiers, de nos missions et de notre établissement.

Les propos récents du premier ministre, qui accuse les agents de l'OFB d'être en faute en mettant en œuvre la politique publique, confortent ce mal-être. Les propos du secrétaire général de la Coordination Rurale, qui appelle publiquement à brûler les voitures de l'OFB, sont répréhensibles pénalement. Les agents de l'OFB attendent donc aujourd'hui des actes attestant du soutien concret du gouvernement aux agents. L'appel de tous à l'apaisement ne suffit pas, et les déclarations incitant à la violence doivent être punies par la Justice. Nous demandons donc qu'une plainte soit déposée par l'établissement.

Nous ne pouvons tolérer que la loi s'applique de façon différente à une catégorie d'utilisateurs. La crise que subit aujourd'hui l'OFB repose malheureusement sur cette inéquité de traitement, soutenue et promue par le gouvernement qui n'est finalement pas en mesure d'apporter des solutions réelles à la crise du monde agricole.

Aujourd'hui, les paroles syndicales des agents de l'OFB sont scrutées, déformées, sorties de leur contexte, instrumentalisées politiquement. Mais les propos assumés et répétés d'un syndicat agricole ne seraient pas condamnés alors qu'ils appellent à des dégradations, des insultes, des menaces et intimidations ?

Par ailleurs, alors que nos ministres insistent sur la circulaire du 3 décembre pour apaiser les relations, nous ne pouvons que rappeler que le port discret d'une arme par un service de police en uniforme est non seulement inefficace mais inacceptable ! Nos décideurs font espérer des jours meilleurs aux agriculteurs par la simple mise en œuvre de ce port discret, uniquement pour des contrôles administratifs qui ne représentent rien dans le volume de nos missions. Cela montre à quel point nos politiques agissent en totale méconnaissance de nos missions.

Tant que les appels à la violence ne seront pas condamnés, tant que nos locaux et les agents ne seront pas protégés, tant que le pouvoir n'aura pas montré, par des actes, un soutien réel aux agents, nous ne serons pas en sécurité ni en mesure de reprendre le travail sereinement.

C'est désormais au gouvernement d'expliquer aux acteurs du monde agricole mais aussi à l'ensemble des citoyens, que l'OFB est moins un organe de contrôle administratif envers telle ou telle profession qu'un établissement qui agit principalement en flagrance POUR protéger les milieux et non CONTRE les activités, quelles qu'elles soient.

L'intersyndicale attend la préservation de nos moyens afin d'accomplir nos missions et que nos revendications soient portées au plus haut niveau de l'Etat. En laissant les atteintes perdurer ou s'amplifier, l'État ne résoudra ni la crise agricole, ni celle de l'OFB et encore moins l'effondrement de la biodiversité et des ressources naturelles, qui sont un bien commun.

L'intersyndicale demande :

- que vous, M. le directeur général, vous positionnez sur la sécurité des agents, et donc ne plus les envoyer au contact du monde agricole. Vous savez que si des agents sont blessés lors d'un incendie de voiture, vous en serez pénalement responsable.
- que vous portiez plainte contre les menaces que l'OFB subit suite aux appels à la violence de la Coordination rurale.
- que l'ordre du jour de ce CSA soit modifié, et donc que nous traitons uniquement le point crise agricole. Enfin, nous comptons sur vous, monsieur le Directeur général, pour continuer à résister à la pression de nos tutelles afin qu'elles répondent dans les meilleurs délais à nos revendications.

L'intersyndicale